

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Evelyn Talbot

<https://www.cadre21.org/membres/6af32926adb821bca95c8f23>

Date d'obtention : 2024-01-23 18:29:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Pour commencer, puisqu'il s'agit d'une méthode bienveillante, il faut accueillir l'auteur du signalement et la victime avec douceur et compréhension. Par la suite, il est important d'être réconfortant et sans jugement durant l'intervention. La première étape est de rencontrer l'auteur du signalement afin de remplir avec l'élève la grille d'évaluation du signalement. Par la suite, il est primordial d'aller rencontrer la victime afin de remplir avec elle aussi la grille d'évaluation. Si d'autres jeunes sont aussi témoins dans la situation, il est important de remplir la grille avec eux aussi. Durant chaque étape du processus, il est évidemment impératif de faire des rencontres individualisées afin d'éviter toute contamination dans les versions. Encore là il est primordial de faire comprendre aux élèves l'importance de la vie privée de la victime et insistant sur leur silence par la suite. Une fois les témoignages recueillis par le biais des grilles d'évaluation, nous devons estimer si la situation est impulsive ou malveillante. Si notre analyse nous dit que la situation est un acte impulsif, nous rencontrons l'instigateur afin de remplir aussi avec lui la grille d'évaluation, pour finalement informer les policiers de la situation. Par la suite, si le DPCP décide de ne pas porter d'accusation, une rencontre de sensibilisation sera planifiée. Advenant que nous estimons que l'activité est malveillante, on rencontre l'instigateur afin de l'informer que le protocole est enclenché, on confisque son cellulaire et on contacte les policiers. Dans toutes les situations, si nous soupçonnons qu'un élève est en possession de pornographie juvénile, nous devons lui confisquer le téléphone sans jamais prendre connaissance de son contenu.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans les situations présentées, les élèves sous-estiment la portée de produire des sextos ou de les publier. Je retiens qu'il est important de faire beaucoup de sensibilisation aussi lorsqu'une situation de sextos nous est référée. Je retiens aussi l'importance des témoins dans chaque situation.

De plus, peu importe la situation, l'âge, le contexte, etc, nous devons systématiquement appliquer la méthode Sexto pour chaque situation de Sextage afin de protéger tous les acteurs de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape la plus délicate est la portion avec la victime. Il n'est pas facile pour les élèves d'affronter ce genre de situation. Souvent, certains vont ressentir de la gêne, de la honte et l'intervention que nous ferons avec les victimes peuvent avoir un gros impact sur elles dans l'avenir. Il est donc vraiment important de choisir les bons mots, d'avoir la bonne approche, etc. C'est délicat puisque nous faisons une entrée dans leur intimité. Il n'est pas facile non plus de faire comprendre à la victime de dénoncer les situations de sextos. Il est reconnu que les adolescents ne sont pas toujours enclin à dénoncer une situation par risques de représailles par la suite. Je crois donc que c'est l'étape la plus délicate qui peut changer tout le reste de l'application de la méthode Sextos.

De plus, l'étape de confisquer le téléphone est aussi délicate car les élèves ne collaborent pas tous dans ces processus là.